

MANIFESTATIONS :

Avril :

- Le 4 : Nettoyage de printemps
- Le 12 : Bourse aux vêtements AFR
- Le 20 : Don du sang
- Du 24 au 26 : Festival Blue Monday
- Le 25 : Concours de pêche Donneurs de Sang (étang du Vernay)

Mai :

- Le 7 : AG ARA
- Le 8 : Commémoration Anciens Combattants
- Le 8 : Plateau jeunes foot (Stade)
- Le 13 : Concert Musiques Actuelles école de musique de Montrevel
- Le 14 : Rallye Cyclo CCA
- Le 14 : Tournoi foot féminin
- Le 23 : Concert de l'EMA de Bourg
- Le 30 : Concert Union Musicale
- Le 30 : Pizza tartes Sou des Ecoles (place de la mairie)
- Le 30 : BCA tournoi jeunes Jacky CHOSSAT

Juin :

- Le 5 : AG ASA Foot
- Le 6 : Pétanque et repas bréchets ASA Foot
- Le 7 : Vide grenier bibliothèque
- Le 13 : Concours pétanque challenge M. Chaveyriat
- Le 19 : Gala de danse AFR
- Le 19 : Fête de la Musique Union Musicale
- Le 20 : Pétanque Basket Club (Stade Foot)
- Du 20/06 au 05/07 : Tournoi Open Tennis
- Le 20 : Fête Ecuries des Papuces
- Le 21 : AG Basket Club
- Le 24 : Concert Ecole Musique Montrevel
- Le 27 : Fête de l'école – Sou des écoles
- Le 28 : Fête de l'école - APEL

MARS 2015

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mercredi, vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Mardi et jeudi : de 8h30 à 12h00
- Samedi : de 9h00 à 11h30 (sauf juillet et août)

Permanence urbanisme sur rendez-vous tous les vendredis matin

Téléphone : 04 74 30 92 16 (24h/24h)

Mail : accueil@attignat.fr



Tél : 04 74 42 97 01

Activité économique :

L'institut de beauté au 286 rue de l'église a changé de propriétaire. Cécile FONTAINE a ouvert « *L'instant beauté* » au mois de février.

Nous profitons de ce numéro pour lui souhaiter la bienvenue et la réussite dans son entreprise.

Ce renouvellement prouve la dynamique et l'attrait du tissu économique de notre commune.

Les élus étaient présents pour l'inauguration du 21 février.

Culture :

*La commission culture s'est réunie autour de Mme MARINONI, directrice de l'ADDIM, afin d'élaborer une véritable politique culturelle pour Attignat.

L'ADDIM, née en 1975, est une association dépendant du Conseil Général, c'est un outil de médiation au service de l'aménagement culturel du territoire départemental.

L'ADDIM œuvre en matière d'information, de formation, d'accompagnement de projets et d'accès aux œuvres dans les différents domaines du spectacle vivant.

Elle effectue un travail d'analyse, de proposition et de mise en œuvre d'actions, selon une démarche de concertation approfondie entre les partenaires publics et les acteurs professionnels et amateurs.

Nous avons rencontré une directrice passionnée et c'est avec un immense plaisir que nous aurons à monter ce projet avec elle.

Notre but est d'amener les habitants à s'ouvrir sur différentes formes de culture et de leur en faciliter l'accès.

Nous vous invitons d'ores et déjà à consulter le site internet de l'ADDIM :

<http://www.addim01.fr/addim.php>

Nous vous tiendrons informés des projets et surtout des spectacles que nous serons en mesure de vous proposer.

L'Union Musicale d'Attignat travaille déjà en collaboration avec l'ADDIM, nous vous invitons à venir découvrir ce travail en vous rendant au concert de musiques actuelles le 13 mai au centre culturel, concert avec l'école de musique de Montrevel et au concert de l'Union Musicale le 30 mai.

*Depuis le 1er janvier, l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les habitants de la commune. N'hésitez pas à vous y rendre afin de consulter le grand choix de lectures, de DVD, de CD audio et, pourquoi pas, de devenir bénévoles au sein de l'association qui sera heureuse de votre participation.

La bibliothèque propose tout au long de l'année des animations, des expositions, elle est ouverte le mercredi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.

Quelques rappels utiles :

Brûlage des déchets verts :

Comme il est stipulé dans l'arrêté préfectoral du 6 octobre 2005, le brûlage des déchets végétaux est permis entre le 16 septembre et le 14 juin. Il faut veiller à ce que la fumée n'entraîne aucune gêne pour les riverains et pour les automobilistes. En effet, les personnes ne doivent pas être incommodées par les odeurs et pour la visibilité.

Bruit :

Comme il est stipulé dans l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008, aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme, dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit.

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Divagation des chiens :

L'arrêté municipal n° 2014/71 prévoit que les animaux trouvés sur la voie publique soient gardés en chenil pendant 1 jour franc à la disposition de leur propriétaire. Si ce dernier ne s'est pas manifesté, la Mairie sollicitera la S.P.A. pour la prise en charge de l'animal.

Les chiens circulant sur la voie publique, même accompagnés, doivent être munis d'un collier portant l'adresse ou le téléphone de leur propriétaire.

Stationnement aux abords des écoles :

Pour une meilleure sécurité de tous, les véhicules doivent être garés sur les parkings, sur des places délimitées pour le stationnement (parkings rue de l'église, parkings à droite du cimetière,...).

Sur la voie située devant la salle des sports, il est permis aux automobilistes d'effectuer un simple arrêt pour la dépose de leurs enfants.



Voici maintenant un an que l'équipe municipale est en fonction et œuvre pour la commune. Chaque membre du Conseil travaille en apportant sa fibre personnelle, sa sensibilité et sa vision des choses au service des habitants.

Vous avez pu, au cours de cette année, rencontrer les membres du Conseil, participer à des réunions publiques, découvrir de nouveaux équipements...

De nombreux projets sont en cours d'élaboration. On citera l'aménagement du cœur village, plus ambitieux, avec de nouvelles acquisitions foncières, l'étude de réhabilitation du château de Salvart dédié aux familles, à la culture et aux associations. Tout ceci dans le respect de l'équilibre financier en cette période d'économies.

Ce début d'année a été marqué par des événements dramatiques pour notre pays, la commune reste un pilier essentiel à notre cohésion.

Votre participation active à la vie des associations est le meilleur moyen pour renforcer cette cohésion.

Comme vous pouvez le constater en consultant le calendrier des manifestations, les associations sont extrêmement dynamiques sur notre territoire, nous avons la chance d'avoir des bénévoles qui ne comptent pas le temps passé à animer le village.

C'est la raison pour laquelle le bulletin municipal fait une large place à l'expression des associations et que les panneaux lumineux ont été mis en place dans la grande rue.

Alors devenez acteurs vous aussi et participez à cette dynamique, rejoignez le milieu associatif qui sera heureux de renforcer ses rangs.

Xavier MAISONNEUVE 1er adjoint.

Nouveaux habitants :

Vous avez emménagé sur la commune d'ATTIGNAT depuis début 2014 ?

Nous vous invitons à vous faire connaître en mairie.

Vous pourrez ainsi y récupérer le nouveau « livret d'accueil » avec quantité d'informations utiles sur la vie à ATTIGNAT !

Programme voirie 2015 :

Un plan sur 5 ans pour la voirie a été réalisé en collaboration avec les services intercommunaux. Nous vous livrons ici le programme pour l'année 2015 et nous ferons de même en début de chaque année.

Le plan sur 5 ans est consultable en mairie.

Pour 2015 :

- Réalisation de deux plateaux ralentisseurs à proximité des écoles.
- Aménagements du carrefour et enduits chemin des Chanées.
- Enduits chemin des Baudières, du chemin des Chanées jusqu'au chemin du Bayardon.
- Enduits depuis le chemin du château de Crangeat jusqu'à l'allée des Cordiers.
- Reprise d'enduits chemin des Cordiers.
- Hydrocurage des conduites d'eau pluviales chemin des Perroux.
- Enduit bicouche chemin des Beaux Bois.
- Sécurisation des accotements par buzage des fossés et pose de bordures route de Marboz.
- Enduits monocouches route de Charmeil.
- Enduits monocouches rue de la Ville.

Lors de votre passage en mairie, nous vous invitons à vous munir également d'une photo et d'un justificatif de domicile afin que l'on puisse vous délivrer votre carte d'accès gratuit pour le site de la Plaine Tonique à Montrevel-en-Bresse pour la période estivale 2015 (disponible à partir d'avril) :

(<http://laplainetonique.com>).

Votre enregistrement en tant que nouvel habitant nous permettra également de vous inviter à une rencontre amicale au début de cet été.

N'hésitez donc pas à passer en mairie, les horaires d'ouverture figurent en page de couverture et sur le site du village : <http://www.attignat.fr>.

Compteurs d'eau :

INSTALLATION DE LA TÉLÉ RELEVÉ SUR NOS COMPTEURS D'EAU

Le Syndicat intercommunal des Eaux Veyle/Reysouze/Vieux-Jonc (SVRVJ), en collaboration avec la société ALTEAU, responsables de la production et de la distribution de l'eau sur 22 communes, dont ATTIGNAT, ont décidé la mise en place de la télé relève des compteurs sur l'ensemble du territoire d'ici fin 2015.

Ce système consiste à installer sur les compteurs des têtes d'impulsions électroniques permettant une relève des compteurs par télétransmission.

Cette nouvelle technologie permettra en plus d'une relève des consommations à distance, de détecter rapidement les problèmes de fuite.

La mise en place de ce système est en cours sur Attignat.

Suite à ce dispositif, les dégrèvements pour surconsommation jusqu'à maintenant possibles, ne seront plus acceptés à partir de 2015.



Nettoyage de printemps :

Comme chaque année, le printemps est l'occasion de faire d'Attignat une commune propre.

La municipalité organise **le samedi matin 4 avril** un temps de ramassage des déchets sur l'ensemble de la commune. Des flyers sont distribués dans les écoles et une communication est envoyée à chaque association.

Chaque citoyen est invité à participer.

Le point de rassemblement aura lieu derrière la mairie à partir de 9h.

Venez nombreux !

Cyclo-club :

Le samedi 28/02 dans la salle du château de Salvart a eu lieu la traditionnelle remise des licences qui sonne le début de la saison route avec les premières sorties le samedi après midi à compter du 7/03. Cette année le club compte à ce jour 50 licenciés.

Tous les samedi matin, de septembre à fin juin, les jeunes du club âgés de 12 à 18 ans se retrouvent de 9h à 12h par le biais de l'école cyclo pour une session VTT encadré par des adultes. Tous les jeunes intéressés peuvent contacter Thomas Bouilloud : Tél 06 62 68 70 35, mail : thom_bouilloud@orange.fr. Le club organise des circuits vélo route toute la saison.

Le départ des sorties hebdomadaires se fait depuis la salle du club près du château de Salvart : mardi après-midi (14h00), jeudi soir (18h30), samedi après midi (14h00), dimanche matin (horaire variable suivant la saison).

Chaque année le club organise :

- Un « rallye route de l'Ascension » qui aura lieu le 14/05 : 4 circuits de 60, 80, 100, 130 km ouverts à tous (licenciés & non licenciés).

- La « rando raid VTT du Mont Myon » le 30/08 à Cuisiat sur le site de la "Grange du Pin" : 3 circuits 20, 30, 45 km ouverts à tous (licenciés & non licenciés)

- 2 week-ends en France : le premier week-end du 20/21 juin est prévu à Annecy; le second le 12/13 septembre. Pour l'instant, le lieu n'est pas défini. Ces sorties sont organisées en gîte, avec les conjoints, au programme : vélo et randonnées pédestres.

- 1 séjour d'une semaine en France : Cette année, semaine en Corrèze à Ayen début juin.

Le Cyclo Club, c'est aussi la participation au nettoyage de printemps de la commune et à la course pédestre patronale.

Le club a pour vocation de pratiquer le cyclotourisme dans un esprit de convivialité, sans compétition et pour se faire plaisir.

Tarifs licence 2015 : adulte 48€, école Cyclo 30€.

Pour toutes demandes, merci d'envoyer un mail à : cycloclub.attignat@gmail.com.

A bientôt,
b o n n e
route...





L'association départementale des radio amateurs de l'Ain, dont le siège se trouve en mairie d'Attignat, par ses membres, exerce ses activités de liaison radio en ondes courtes sur tous les continents.

Forum des associations

Localement, par deux fois, elle a participé au forum des associations de notre Commune.

Diplôme des Châteaux de France :

Dans le cadre du diplôme des forts, moulins et châteaux de France elle a lancé l'activation de 21 châteaux et moulins de l'Ain dont le moulin du Souget, le moulin Gaud et le château de Salvert.

Ce diplôme consiste, par le volume des liaisons établies depuis un édifice, à faire connaître le patrimoine des régions de France. Pour un château ou moulin, 140 cartes postales sont envoyées aux correspondants. Le nom et le lieu géographique de chaque activation est entendu par des milliers d'écouteurs.

Une action vers Madagascar :

Pour suivre les cours de l'école, les enfants des villages environnants font 4 heures de marche à pied chaque matin le long de sentiers escarpés et la même chose le soir, au retour.

Depuis une année maintenant, l'ADRA travaille sur un projet de 20 émetteurs récepteurs qui seront installés dans chacun des villages à côté de ANDAVAKOAVA au sud ouest de Madagascar. Elle attend l'autorisation des autorités locales pour pouvoir envoyer le matériel.

Ces installations réparties sur 13 villages à une distance de 30 km maximum de l'école permettront aux enfants de suivre les cours de français depuis le centre de chacun des villages et ainsi éviter de nombreuses heures de marche.

L'association a prévu les installations de telle sorte que le professeur, en se rendant dans l'un des villages, diffuse ses cours aux autres.

Il changera régulièrement de village.

A ce jour, les émetteurs font l'objet de dons de radioamateurs. Il reste à financer la fabrication des antennes. Quand à l'acheminement vers Madagascar, le réseau des radio amateurs l'a obtenu gratuitement.

Concernant cette opération, notre partenaire est l'association STEF'ANDAVA qui exerce ses activités sur place, à Madagascar (en relation avec une ONG Anglaise) et dont le siège social est à Meyriat dans l'Ain, association que nous vous invitons à soutenir financièrement. Visitez leur site internet :

<http://ed01.ref-union.org/>

Jean-Louis BALLUTO

Retraite Sportive :

Comme à l'accoutumée, le 16 janvier dernier, la Retraite Sportive d'ATTIGNAT, organisait sa traditionnelle randonnée nocturne suivie d'un repas « choucroute ». Nous étions 200 !

Or, les caprices du temps n'ont pas permis de réaliser cette marche tant appréciée, remplacée par des jeux de société. Puis, au cours de la soirée qui se voulait festive, une équipe de l'activité dansée, déguisée en « POM POM GIRLS » a animé l'assemblée en dansant entre autre le « KUDURO ».

A noter : prochaine manifestation, rencontre de tir à l'arc, le **mercredi 15 avril**, salle des sports d'Attignat.

Bien sympathiquement,

Danièle CHARMONT
Présidente de la RSA



Union Musicale : voyage en musique Klezmer le 30 mai

Pour son concert 2015, l'Union Musicale crée l'événement à l'initiative de sa directrice Laurence CHARPENTIER. En effet, le répertoire présenté sera inédit avec la musique Klezmer comme fil conducteur. Cette musique, issue de la tradition juive, s'est enrichie au cours de siècles de migrations des influences de l'Europe centrale et de l'est aux accents slaves ou tziganes. Ce style est toujours en subtil équilibre entre rythmes festifs et mélancolie.

Le concert sera le fruit d'un travail réalisé sous la houlette du groupe professionnel DIBOUK venu de Lyon pour embarquer les musiciens vers une nouvelle approche nécessitant un travail technique particulier (sonorités, interprétation, improvisation). Pour ce faire, des élèves de l'école de musique de la Plaine Tonique rejoindront parfois les rangs. En seconde partie, le quartet Klezmer DIBOUK montera à son tour sur scène avec une instrumentation typique : accordéon, violon, clarinette et contrebasse. Les quatre musiciens chevronnés entraîneront le public dans un voyage captivant.

A noter que tous les morceaux joués par l'harmonie auront été arrangés sur mesure pour elle par les musiciens de DIBOUK.

Par ailleurs, l'une des partitions sera quant à elle composée spécialement pour l'harmonie par Laëtitia PANSANEL-GARIC dans le cadre du projet 2015 de l'Addim de l'Ain : « Femmes de jazz ». Cette pièce, qui vient d'arriver sur les pupitres, est le reflet de ce qu'est la musique Klezmer aujourd'hui : un style qui continue sa mue intégrant une certaine modernité, entre autres, le jazz.

Vous l'aurez compris, le concert 2015 aura une couleur particulière qui devrait ravir un large public puisque sous le signe d'une musique populaire empreinte de beaucoup d'émotions.



Rendez-vous

Samedi 30 mai 2015

20H30 au centre culturel

Tarif : 8 € /Adulte – 5 € pour les 6-12 ans

Réservation au 09 82 50 10 10 ou

nancy.coldonat@bbox.fr



Salon 2015, un bon cru...

Le 2ème salon des vins d'ATTIGNAT a eu lieu le samedi 24 et le dimanche 25 janvier 2015, malgré un temps déplorable le samedi (neige), ce qui a découragé les visiteurs. Le dimanche a connu une affluence importante et finalement la progression est de 10% par rapport à la première édition.

Club d'œnologie :

Les 31 viticulteurs présents ont fait déguster leurs productions avec modération bien sûr. Les visiteurs n'ont pas manqué de sélectionner leurs préférences et d'échanger avec les vignerons en toute convivialité.

Cette année, nous avons quelques nouveautés : Clairette de Die, Chambolle-Musigny, Saumur-Champigny, Coteaux du Layon, St Emilion, Minervois et Bandol qui ont complété la gamme déjà très large des exposants de l'année dernière.

Rendez-vous est déjà pris pour le Salon 2016 qui aura lieu les samedi 23 et dimanche 24 janvier.

Le CLIC* des Pays de Bresse : à quoi ça sert ?

- A répondre aux besoins des retraités et des personnes âgées (trouver le bon interlocuteur, connaître ses droits, recevoir gratuitement la carte MEMO, aider au montage des dossiers administratifs...).
- A informer lors de réunions ou d'ateliers de prévention (voir bas de page).
- A animer le réseau de partenaires (élus, professionnels, associations...).

Comment joindre le CLIC ?

- Un seul numéro de téléphone : 04 74 30 78 24.
- Des permanences à Montrevel-en-Bresse, école de musique, le 2ème mardi du mois (9h – 11h30), uniquement sur rendez-vous auprès du CLIC.
- Un site internet www.clicdespaysdebresse.org et sa page contact.

Comment ça marche ?

- Standard téléphonique (messagerie en cas d'indisponibilité).
- Sur rendez-vous lors des permanences.
- Visite à domicile possible après étude.
- Service gratuit, mis en place par les Communautés de Communes de Coligny, de Montrevel en Bresse, de Pont de Vaux, de Pont de Veyle et de Saint Trivier de Courtes, et cofinancé par le Conseil Général.

Réunions 2015 :

Lors des réunions publiques, différents thèmes seront abordés :

- Arnaques à la consommation.
- Détecteurs de fumée.
- Découverte d'internet.
- Audition : une journée pour bien s'entendre.
- Don d'organe : par et pour les séniors.
- Constat amiable : comment bien le remplir.
- Atelier Prévention des chutes.
- Ateliers ludiques pour la mémoire.



Ces thèmes vous intéressent, vous souhaitez plus de renseignements ? Contactez le CLIC Les réunions sont gratuites et ouvertes à tous. Les ateliers se font sur inscription auprès du CLIC.

*Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique.



Depuis le 2 mars 2015, la Caf de l'Ain a mis en place l'accueil sur rendez-vous sur l'ensemble de ses permanences tenues à Ambérieu-en-Bugey, Bellegarde-sur-Valserine, Belley, Saint-Genis-Pouilly et Saint-Maurice-de-Beynost.

Un accueil sur rendez-vous

Mis en œuvre avec satisfaction depuis le 12 mai 2014 dans les accueils de Bourg-en-Bresse et d'Oyonnax, ce nouveau service est étendu à tous les points d'accueil de la Caf sur le département.

Il sera proposé aux allocataires pour lesquels un accompagnement personnalisé est nécessaire pour toute situation délicate ou complexe exigeant un examen approfondi du dossier.

Personnalisé : l'accueil est spécifique et personnalisé. Le conseiller Caf reçoit l'allocataire en toute confidentialité, analyse la situation et fait un point complet sur le dossier au cours de l'entretien.

Pratique : le rendez-vous peut être pris sans se déplacer, directement sur internet www.caf.fr, rubrique Ma Caf / Contacter ma Caf / Prendre un rendez-vous.

Des démarches facilitées sur internet

Aujourd'hui, la grande majorité des démarches ne nécessite pas de se déplacer et de prendre rendez-vous. Elles peuvent être réalisées 24h/24 sur www.caf.fr.

Avant de prendre rendez-vous et pour vous éviter un déplacement, consultez le caf.fr. Vous y trouverez la plupart des réponses à vos questions et vous pourrez réaliser vos démarches.

Le caf.fr, c'est simple, rapide et fiable !

Décès :

BLANCO Jean-Baptiste, 39 ans, décédé le 08/01/2015
FERRIER André, 94 ans, décédé le 09/02/2015
PAYA Aline, née DUCROZET, 68 ans, décédée le 08/03/2015

Mariages :

VERNOUX François-Benjamin et
GAUTHIER Amandine, le 14/02/2015

Naissances :

BEREZYIAT Elio le 12/01/2015
TOURNIER Constance le 21/01/2015
VA Akura Gino Neng-Chu le 31/01/2015
MARÉCHAL Simon le 02/02/2015
LAURET Kellyne Michelle Laure le 04/02/2015
MOSER Anna Léa le 18/02/2015
GOUJON Zoé le 09/02/2015

Don du sang :

Le don de sang est possible de 18 à 70 ans.
Pour les femmes, il est de 4 fois par an.
Pour les hommes, 5 fois par an.
Il est inutile d'être à jeun pour donner son sang.
La durée du don est de 20 min environ, suivie d'une collation.
Il est possible de donner son sang à l' EFS de FLEYRIAT si vous n'êtes pas disponible le jour de la collecte sur ATTIGNAT.
Actuellement, les besoins de sang sont grandissants : **MOBILISONS NOUS.**
Pendant la collecte, les membres de l'amicale se proposent d'occuper vos enfants pendant votre don.

Prochaines collectes :

20 AVRIL 2015
13 JUILLET 2015
21 SEPTEMBRE 2015
23 NOVEMBRE 2015

Animation proposée par l'amicale :

Concours de pêche le 25 avril à l'étang du Vernay à Attignat.



PIZZ' & TARTES Le 30 mai 2015



Vente de Pizzas et de Tartes Cuites au Feu de Bois
Organisée par le Sou des Ecoles !!!

Bon de commande
à remettre avant le
vendredi 22 mai :
Ecole Publique
d'Attignat
ou
Benoit PETOT
280A, rue de la ville
01340 Attignat
06 78 19 37 93

NEW! Pizza Régina (Tomate, Jambon, Champignons, Olives et Fromage)
Pizza 4 Fromages (Tomate, Chèvre, Bleu, Mozzarella et Emmental)
Tarte à l'Oignon (Oignons et crème fraîche d'ETREZ)
Tarte Bressane (à la crème fraîche d'ETREZ)
Tarte Bressane Chocolat ou Praline

Prix de vente :
7,50 € l'une
14 € les deux
Puis 6 €
supplémentaire
par unité
Possibilité de Panacher
Pizzas & Tartes

Vente le jour même et récupération des commandes le samedi 30 mai de 9 h à 12 h devant la Mairie (café offert).

(Coupon à découper, à compléter et à joindre au règlement)

Bon de Commande Pizz' & Tartes 2015

Nom :
Prénom :
Téléphone :

| | Quantité |
|-------------------------|----------|
| Pizza Régina | |
| Pizza 4 Fromages | |
| Tarte à l'Oignon | |
| Tarte Bressane | |
| Tarte Bressane Chocolat | |
| Tarte Bressane Praline | |

Quantité Totale :

| Qté | 1 | 2 | 3 | 4 | |
|------|--------|---------|---------|---------|--|
| Prix | 7,50 € | 14,00 € | 20,00 € | 26,00 € | |

Prix Total :

Règlement : Espèce
 Chèque

A remettre avant le 22 mai / A Récupérer le 30 mai avant midi !
Règlement à joindre à ce bon de commande en espèce ou par chèque à l'ordre du : « Sou des Ecoles Publiques Attignat »